

ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : La Fontaine aux Bretons – Le Clion - sur mer – 44210 PORNIC

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

en date du 6 février 2016

L'an deux mille seize et le samedi six février de neuf heures trente à seize heures , les membres du Conseil d'Administration de l'Association se sont réunis à Piriac, sur convocation de Monsieur le Président du Conseil d'Administration, conformément à la délégation statuée lors du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Sont présents ou représentés : Pierrick JAOUEN, Denis MOINET, Michel HUCHET, Isabelle PÉROCHON et Nelly RABOSSEAU.

Sont absents et excusés : Annie PANNETIER et Julien QUENOUILLÈRE

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

Eddy POUPPEVILLE, le directeur du centre, Anthony MÉHEUST, Anne Cécile HUET et Véronique PIRIO assistent à la séance.

Melle Déborah LERAY est invitée et assiste à la séance ainsi que Samuel CHABOT qui sera présent au moment d'exposer son projet.

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Madame Isabelle PÉROCHON remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration.

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- Approbation du dernier compte-rendu du 28 novembre 2015 et de la réunion du 19 décembre 2015
- Point financier (Michel)
 - Bilan 2015
 - Prévisionnel 2016
 - Présentation et validation des investissements et des mises aux normes de la Rose des Vents
- Point sur l'activité de 2016 (Eddy)
- Avancements des groupes de travail
 - Organisation du forum du 7 février 2016
 - Groupe communication
 - Groupe déménagement
- Prochaines dates des CA et réunions de bureau
- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

Résumé du compte rendu du conseil d'administration :

- Approbation du dernier compte-rendu du 28 novembre 2015 et de la réunion du 19 décembre 2015

Elles sont reportées au prochain CA (voir p. 3)

- Point financier (Michel)
 - Bilan 2015

Une baisse du compte de résultat est constatée par rapport à l'année précédente. (- 40%) (voir p.3)

- Prévisionnel 2016

Les prévisions sont encourageantes. (voir p.3)

- Présentation et validation des investissements et des mises aux normes de la Rose des Vents

Validation de l'embauche d'un cuisinier. (voir p.4)

Validation d'une enveloppe de 50 000 euros pour les travaux de mise en conformité du centre de la Rose des Vents. (voir p.5)

Validation d'un contrat de location d'un photocopieur (voir p.5)

- Point sur l'activité de 2016 (Eddy)

Le planning se remplit correctement. (voir p.6)

L'embauche d'animateurs saisonniers (sous différents types de contrats) est prévue pour répondre à l'activité et en développer de nouvelles. (voir p.6)

- Avancements des groupes de travail
 - Organisation du forum du 7 février 2016

Une mise au point sur l'organisation a été faite. (voir p.7)

- Groupe communication

Un investissement a été suggéré pour faciliter le travail de diffusion d'informations. (voir p.7)

- Groupe déménagement

Il a été confirmé que la première quinzaine d'août sera consacrée au déménagement. (voir p.7)

- Prochaines dates des CA et réunions de bureau

Prochain CA ; le 11 mars à 20h30 à la Chapelle sur Erdre

CA 2 avril à Pornic

AG : 3 avril

Une convocation va être envoyée aux membres actifs, aux sympathisants et aux animateurs.

- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

Se référer à la page 8

Compte rendu du conseil d'administration :

- **Approbation du dernier compte-rendu**

Est approuvé le compte-rendu du conseil d'administration du 28 novembre 2015

POUR – CONTRE - ABSTENTION

A renvoyer pour validation au prochain CA

Est approuvé le compte-rendu du conseil d'administration de la réunion du 19 décembre 15

POUR – CONTRE - ABSTENTION

Il n'est pas utile de le valider vu que ce n'était une AGE mais une réunion d'information.

Nota bene sur les envois à tous les membres actifs :

5/6 lignes suffisent pour donner les tendances du compte rendu du CA.

Le Brin d'air est évoqué. Il faudrait le poursuivre mais qui doit le rédiger ? Faut-il faire un comité de rédaction ?

Les comptes rendus des CA validés pourront être mis en ligne sur le site de l'ASPA.

- **Point financier (Michel)**

- Bilan 2015

Solde à ce jour : 86 222 euros

L'avant-projet du compte de résultats de 2015 nous confirme une baisse de chiffre d'affaire de 84 000 euros par rapport à 2014.

Mais les prévisions 2016 sont encourageantes. L'année de référence 2014 est largement atteignable. Il y a des charges inhérentes à Piriac en 2015 : de 5 à 6 000 euros.

- Prévisionnel 2016

Cette année, les charges d'exploitation des deux centres Piriac et Pornic seront moins onéreuses que celles de Pornic sur une année entière.

Serait-il possible d'avoir un outil pour mesurer les frais d'énergie en rapport avec la fréquentation (eau...) ?

Les charges fixes incompressibles sont les remboursements d'emprunts et les salaires.

Pour les énergies nous devrions avoir un coût moindre du fait que les quatre bâtiments n'ont pas besoin d'être chauffés lorsqu'ils ne sont pas occupés.

Certains bâtiments sont sectorisés en eau mais pas tous.

Un diagnostic a été fait par les plombiers.

Une réunion technique va être organisée, un vendredi après-midi d'avril, afin de noter les procédures. Seront présents : Anthony, Eddy, Pierrick, Michel, Ghislain Nouvel et les prestataires des alarmes, du gaz, de l'électricité et des systèmes de sécurité.

Michel va résoudre le problème des contrats d'entretien fin février début mars.

Il est à noter que l'impact de l'accueil de groupes est très important sur le résultat des bénéficiaires : 70 000 euros en moins. Mais cela n'empêche que l'important chez nous ce sont les classes de mer.

- Présentation et validation des investissements et des mises aux normes de la Rose des Vents

Restauration : Le personnel pour Piriac

Au vu des coûts avec scolarest à savoir 10 700 journées pour 92 547 euros ce qui fait 8,64 euros /jours (le commis de cuisine n'est pas compris) nous regardons l'hypothèse de préparer les repas sur place avec un cuisinier.

Un groupement d'achat (SERLOG) nous reviendrait à 4,60 euros / jour sans compter le pain.

Avec le salaire du cuisinier de 1500 euros net (soit 2800 brut chargé 2830) mensuel nous donnerait un coût global de 87 220 euros.

Nous avons donc un coût identique pour un résultat qualitatif bien meilleur.

Notre candidat ; Bruno Bellanger, l'ancien cuisinier du centre, aurait un contrat aidé d'environ 70 % de participation de l'Etat au minimum pour 12 mois. Il gèrera son commis, leur planning et les commandes. C'est un cuisinier de métier. Son responsable sera Eddy avec la collaboration de toute l'équipe. Il pourra assurer des groupes le weekend. Il serait disponible pour aller sur Pornic et sur Piriac.

Avec cette configuration nous obtenons une économie possible de 15 000 € par an.

Validation de l'embauche de Bruno BELLANGER en tant que cuisinier pour un CDD de deux ans à partir du 1^{er} avril 2016

5 POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE

Travaux :

Un certain nombre de devis ont été faits. (Voir document de Michel)

- Le démontage remontage des chambres froides de Pornic semble intéressant.

Les frigos de Piriac sont revendables facilement.

-Le logement de fonction serait placé dans le garage. Le cuisinier serait intéressé du coup il serait aussi gardien du centre.

-Le déménagement de l'écurie de Pornic n'est pas possible car le bâtiment est trop plat pour le plan d'urbanisation de Piriac. Nous aurons un refus de permis de construire. Le faire modifier par le fabricant reviendrait à 7 000 euros. Nous pouvons toujours vendre l'écurie pour l'instant et garder en réserve le produit pour savoir ce que nous en ferons.

-AD'AP

L'agenda va être mis en place.

Le coût global préconisé est de 116 500 euros.

Il y a 60 000 euros de terrassement pour rehausser le sol de 60 cm. Nous pouvons obtenir des dérogations en arguant que ce coût peut entraîner la chute de l'association. Au lieu de tout remblayer nous pouvons aussi construire deux rampes d'accès. Cela nous ferait faire une économie de 40 000 euros.

Récupérer les portes coupe-feu et les radiateurs de Pornic nous permettrait une belle économie. En contrepartie les futurs propriétaires souhaiteraient qu'on mette à leur dispo la salle diwan pour y installer des bureaux de vente à partir d'avril.

Est-ce réalisable, à quelles conditions ?

Nous pouvons nous passer de cette salle mais le problème qui se pose est la sécurité des enfants.

Ils sont prêts à organiser un circuit dans la cour et ils ont conscience qu'ils ont besoin de notre accord.

Nous devons mettre en place un cahier des charges très drastique. Les visites ne pourront se faire que sur rendez-vous et il y aura un circuit de visite prédéterminé.

Pour être en règle avec la loi nous devons enclencher cette année des travaux. Nous pouvons établir un étalement des travaux obligatoires sur les années 2016 2017 2018. La signalétique est comprise dedans.

Il faudrait attaquer rapidement ce qu'il y a dans le 1^{er} tableau. Pour la deuxième partie rien n'est à faire avant l'hiver 2017. (Adaptabilité de l'ensemble du centre).

Si nous voulons utiliser les locaux de l'infirmerie rapidement ; 11 000 euros sont à prévoir pour l'adaptabilité aux handicapés en fauteuil.

Travaux indispensables obligatoires :

Chaufferie (remplacement de la chaudière et remise en état de la chaufferie)

Remise en état des urinoirs

Remplacement BAES (bornes automatiques d'éclairage de sécurité)

Câblage des bureaux pour l'installation informatique (possibilité de travailler avec du wifi en attendant le câblage). Par contre le branchement doit être installé et le chargeur changé pour un coût de 2 840 euros.

Remplacement des lambris accompagné de l'installation de faux plafonds d'isolation et de descente des luminaires

Mise en conformité de la cuisine (5 000 euros). Le déplacement des chambres froides de Pornic paraît grandement souhaitable pour obtenir un meilleur confort et du bon travail.

Un emprunt, facilement remboursable, de 50 000 euros, nous permettrait de faire les travaux sans toucher à notre trésorerie et de démarrer notre activité dans des bâtiments aux normes.

Michel a besoin de l'autorisation d'un emprunt de 50 000 euros sur 6 mois avec un taux de 1,5 effectif début mars ainsi que l'autorisation à vendre l'écurie (voir délibérations rédigées).

Validation pour une enveloppe de 50 000 euros pour réaliser les travaux précités

5 POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE

Il va devoir prendre position pour Toshiba pour le photocopieur. Il nous propose une location sur 5 ans au même prix que ce que nous avons déjà pour du matériel plus performant en rapidité et en qualité. Il rachète pour 300 euros tout le matériel qui ne sert plus à Pornic.

Validation pour signer le contrat pour le photocopieur Toshiba

5 POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE

• Point sur l'activité de 2016 (Eddy)

Samuel est invité à partir de ce moment à la réunion.

- Evolution sur la période janvier à juin

Nous avons un peu moins de classes mais un peu plus de groupes. C'est un minima. Nous sommes revenus sur la base de 2014.

Pour le résultat 2015 colos l'UFCV sachant que c'est une erreur de leur part ont agi pour ne pas la reproduire. Ils ont mis en place un système d'inscription afin de ne pas perdre les clients.

Voir document d'Eddy : retour sur les colos

Les camps :

Depuis que nous les avons commencés nous les avons bien développés mais nous arrivons au maximum sur place.

La publicité vient d'arriver et tout est en ligne sur le site.

Les groupes :

Malgré tout, l'année dernière, nous avons fait vivre un centre qui était soi-disant fermé.

Nous avons laissé beaucoup de place sur des groupes pour des amis parce que c'était potentiellement la dernière année à Pornic. Du coup cette année nous avons encore pas mal d'anniversaires de proches de l'association.

Il y a un gros travail pour aller chercher des groupes.

Voir document d'Eddy sur la projection de l'équipe :

Nous partons sur le constat que l'ASPA c'est six TPE (temps plein) à l'année.

Il faudrait revoir les fiches de poste et les contrats de travail des salariés en fonction de cela.

Il y a une convention qui existe et il suffit de l'appliquer.

Les fiches de poste et les fiches de mission c'est différent.

Les formations :

Anthony va se former en communication

Anne Cécile

Véronique se forme en comptabilité

Nous avons besoin d'animateurs saisonniers. Nous pouvons définir des profils.

A Pornic :

A partir du 22 février quatre animateurs sont nécessaires : Frédérique Pézeron et

Pierre Muller qui pourra être embauché en contrat aidé afin qu'il développe de l'activité et qu'il valorise ses compétences importantes et son potentiel.

A Piriac

Il y a déjà le travail que Déborah mène plutôt autour du culturel. Sur le diagnostic cela se termine.

Elle doit rencontrer encore des personnes et récolter les questionnaires. Pour l'instant elle en a 10 il lui en faudrait minimum 30.

En regardant les 3 communes autour de Piriac le constat est que les moins âgés sont sur La Turballe mais il faut aller chercher les jeunes à St Molf.

Au vu des réponses il n'y a guère de proposition et un gros besoin de lien social surtout pour les personnes âgées isolées se fait ressentir.

Des idées de sports exercés par des enfants et des adultes ensemble semblent intéressantes.

Le côté culturel est à développer.

Le centre n'est pour l'instant pas connu. Nous avons donc besoin de nous faire connaître et d'attirer du monde toute l'année. Pour cela nous devons nous appuyer sur les habitants de Piriac mais trouver des idées non dérangeantes pour notre activité.

Nous pourrions accueillir des associations du territoire en s'adressant en premier lieu aux enfants en menant des actions ciblées mais transversales.

Cette recherche nécessite un comité de pilotage.

Pour sa licence si Déborah met en place une coordination qui fonctionne en septembre c'est cohérent.

Les partenaires extérieurs sont : l'office du tourisme et les associations culturelles pour ne pas faire la même chose mais travailler et avancer ensemble.

Samuel CHABOT de par sa formation de biologie d'ingénieur en gestion des milieux naturels, spécialisé dans la forêt, et d'animateur veut mettre l'action sur tout le pôle environnement nature et développement durable. Il préfère le concret et tout ce qui porte sur le socio affectif.

Un service civique peut lui permettre de mettre en place ce pôle là pour arriver vers un CDI.

La nécessité est de plus s'ancrer dans le territoire. L'idée c'est d'amener de l'activité sur les périodes creuses de l'année. L'accueil à la journée donne du lien sur le territoire.

Son objectif est de mettre en place une plateforme de biodiversité qui permettra de faire de l'animation et de promouvoir le centre. Le site sera vivant et parlera de lui-même. Il y aura matière à sensibiliser tout public. Dans un premier temps cela se fera dans la partie boisée (voir document de Samuel). Ce sera de l'espace éphémère.

Pour son engagement au service civique nous avons une opportunité avec l'UFCV, qui valide ce genre de mission, et ce sera opérationnel dès le 1er mars 2016 pour huit mois. Les quatre premiers mois seront réservés à la mise en place du projet à moindre frais. Le coût sera de 150 euros par mois à régler à l'UFCV. Samuel doit être logé et nourri.

Aurélien DE LA PALMA est mega polyvalent et déjà bien implanté dans le local. Il est sorti de Port Libre. Il a aussi des idées sur le projet de Samuel.

Il peut être éligible pour un CE (contrat d'engagement éducatif). Le mieux serait d'obtenir un contrat aidé. Il est en examen. Peut-il être auto entrepreneur ?

Le projet proposé par Aurélien et Samuel produira des visites libres qui contribueront au développement durable. Il pourra y avoir aussi un mini point jeune accessible aux camps, des classes natures, un CPN, de la grimpe d'arbre.

Etant donné que nous sommes en voisinage du parc national de la Brière il y a moyen en partant du centre de faire une randonnée nature type de 5 à 6 km et d'éveiller tout public de jour de nuit.

Le Conseil Général va être intéressé par le développement de ces activités. Nous savons que nous avons un territoire demandeur et dynamique.

- **Avancements des groupes de travail**

- Organisation du forum du 7 février 2016

L'idée c'est que les gens puissent discuter entre eux de 10h00 à 16h00/16h30.

Plusieurs pôles sont mis à disposition.

Une restauration est organisée le midi avec des frites à faire à vendre ainsi que des canettes.

Ensuite il y aura le démontage à faire.

Sophie Saramito aurait voulu mettre en place quelque chose d'officiel avant de partir. De nombreuses autres personnes auraient aimé venir.

Du coup, un deuxième forum avec une inauguration officielle organisée avant l'été.

- Groupe communication

La question d'acquérir un logiciel (600 euros) pour gérer tous nos contacts est relancée. Cela nous ferait gagner du temps et faciliterait le travail en ayant une base stable.

Pour ce qui est des outils de communication ils sont faits en interne.

Le site est à jour. Anthony doit encore faire que le site soit bien lu sur les téléphones.

Eddy et Véronique ouvrent et dispatchent les mails.

L'AG et le brin d'air sont à mettre en communication. Le rédacteur pourrait être Antony Torzec.

- Groupe déménagement

Ils ont déterminé des produits à vendre : la liste est présentée déjà lors du forum.

Dans la première quinzaine d'août de la main d'œuvre sera nécessaire pour descendre le matériel.

Les archives vont être descendues aux petits papiers rapidement.

Il faudrait garder de la vraie literie pour les camps. Une trentaine de lits seront stockés.

Pour l'instant la communication sur le déménagement c'est un peu tôt. Elle sera faite fin juin et début juillet.

- **Prochaines dates des CA et réunions de bureau**

Prochain CA ; le 11 mars à 20h30 à la Chapelle sur Erdre

CA 2 avril à Pornic

AG : 3 avril

Une convocation va être envoyée aux membres actifs, aux sympathisants et aux animateurs.

- **Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)**

Les demandes pour être membre actif sont possibles avant la prochaine AG.
La réunion du 19 décembre 2015 qui était annoncée comme une AGE a été transformée en réunion d'information.

Quant aux mutuelles des salariés ce qui est validé c'est le minimum obligatoire.

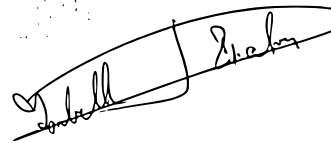
L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.

Prochain conseil d'administration le 11 mars 2016 à 20h30 à La Chapelle sur Erdre.

Signature du Président

A stylized handwritten signature consisting of a horizontal line with a loop on the left and a vertical line extending downwards from the center.

Signature de la secrétaire

A handwritten signature that appears to be 'Duchon' written in a cursive style, with a horizontal line underneath.